



COMMISSION DES MESURES PHYTOSANITAIRES

DIX-NEUVIÈME SESSION

FINANCEMENT DE LA SOLUTION EPHYTO

POINT 12.1 DE L'ORDRE DU JOUR

(Document établi par le Groupe de réflexion de la CMP sur le financement durable de la solution ePhyto de la CIPV)

1. Introduction

- [1] Les participants à la 18^e session de la Commission des mesures phytosanitaires (CMP), tenue en 2024, ont décidé d'un commun accord que le modèle de financement de la solution ePhyto de la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV) serait mis en œuvre à titre pilote pendant une période de transition débutant en 2025 et que les parties contractantes y contribueraient. Ils ont aussi décidé que le modèle de financement serait de nouveau examiné au bout de deux ans, en 2027, et que cet examen ferait l'objet d'un rapport destiné à la CMP. Certaines parties contractantes avaient toutefois besoin de plus de temps ou souhaitaient que des modifications à apporter au modèle proposé soient étudiées minutieusement avant de commencer à contribuer à la solution ePhyto. Le mandat du Groupe de réflexion de la CMP sur le financement durable de la solution ePhyto de la CIPV (ci après, le «Groupe de réflexion») a par conséquent été prolongé jusqu'à la 19^e session de la CMP (2025) et ses membres ont été invités à étudier les autres mécanismes de redevances possibles exposés dans le rapport de la 18^e session de la CMP (2024).
- [2] Le Groupe de réflexion s'est penché sur plusieurs options pendant la mise au point du modèle de financement présenté aux participants à la 18^e session de la CMP (2024) et, sur la base des observations formulées par la Commission depuis la tenue de cette réunion, il a étudié les possibilités suivantes:
- dispenser de droits d'utilisation les pays les moins avancés (PMA) et les pays classés dans la catégorie des économies à faible revenu de la Banque mondiale (pays à faible revenu);
 - modifier le modèle de financement en passant de fonds issus pour deux tiers des redevances de base et pour un tiers des droits d'utilisation à la répartition inverse, c'est-à-dire des fonds issus pour un tiers des redevances de base et pour deux tiers des droits d'utilisation;
 - utiliser d'autres classifications que celle de la Banque mondiale pour caractériser le niveau de développement des pays;
 - prendre en compte uniquement les envois ou à la fois les envois et les réceptions;
 - opérer une distinction entre échanges commerciaux et échanges non commerciaux dans le cadre d'ePhyto.
- [3] Ces différentes options sont examinées ci-après.

2. Dispenser de droits d'utilisation les pays les moins avancés (PMA) et les pays classés dans la catégorie des économies à faible revenu de la Banque mondiale (pays à faible revenu)

- [4] Le Groupe de réflexion a adapté le modèle de financement de manière à ce que les PMA et les pays à faible revenu soient dispensés des droits d'utilisation. Le modèle dispense déjà ces pays de la redevance de base et cette option signifierait que les PMA et les pays à faible revenu qui utilisent la solution ePhyto de la CIPV ne devraient pas contribuer à quelque type de financement que ce soit. Actuellement, neuf (9) des 44 pays ayant le statut de PMA/pays à faible revenu utilisent la solution ePhyto de la CIPV.
- [5] L'incidence financière de cette option sur les autres pays contributeurs est faible (augmentation maximale de 1 400 USD). De fait, seulement trois (3) pays cesseraient de payer des droits d'utilisation (le Népal, le Sénégal et l'Ouganda). On compte six (6) autres pays ayant le statut de PMA ou de pays à faible revenu qui n'en paient pas en raison d'une utilisation faible (moins de 5 000 échanges). Le coût de cette option augmentera à mesure que davantage de pays utiliseront la solution ePhyto de la CIPV. Toutefois, si cette option était retenue et mise en œuvre rapidement, son financement pourrait ne pas peser sur les pays plus développés car il serait intégré au système dès le début.
- [6] La suppression de tout droit et de toute redevance à acquitter par les PMA et les pays à faible revenu devrait se traduire par un soutien plus fort de ces pays en faveur du modèle de financement, mais ce pourrait ne pas être le cas s'agissant des pays plus développés. Dans le modèle de financement approuvé par la CMP, les pays classés dans la catégorie des économies à revenu intermédiaire de la tranche inférieure paient des droits d'utilisation, mais ils ne versent pas de redevance de base si leur utilisation de la solution ePhyto est faible.
- [7] Après avoir évalué cette option, le Groupe de réflexion a estimé que, compte tenu des avantages potentiels et des incidences relativement faibles en termes de coût pour les membres contributeurs, les participants à la 19^e session de la CMP (2025) pourraient décider d'étendre l'exonération des droits d'utilisation aux PMA et aux pays à faible revenu. Cette mesure pourrait être appliquée immédiatement, sans avoir d'incidences importantes sur le financement de la solution ePhyto de la CIPV en 2025 et 2026.

3. Modifier le modèle de financement en passant de fonds issus pour deux tiers des redevances de base et pour un tiers des droits d'utilisation à la répartition inverse, c'est-à-dire des fonds issus pour un tiers des redevances de base et pour deux tiers des droits d'utilisation

- [8] Le Groupe de réflexion a adapté le modèle de financement de manière à ce que les deux tiers des fonds proviennent des droits d'utilisation, et non plus des redevances de base.
- [9] Les incidences financières de cette modification sont considérables. La contribution de certains pays augmenterait de 26 400 USD par rapport à celle qu'ils acquittent dans le cadre du modèle de financement approuvé par la Commission, soit une hausse de 42 pour cent. Selon ce scénario, **31 pays paieraient plus et 41 pays paieraient moins**. Presque tous les pays qui paieraient moins sont des pays ayant le statut d'économie très développée, alors que **les pays moins développés seraient ceux qui devraient contribuer davantage au financement de la solution ePhyto de la CIPV**. Cette modification pénaliserait les pays moins développés qui ont été parmi les premiers pays à adopter la solution ePhyto, ainsi que ceux qui leur ont emboîté le pas.
- [10] Le Groupe de réflexion estime qu'il serait intéressant de se pencher de nouveau sur cette option à l'avenir, lorsque tous les pays qui utilisent la solution ePhyto le feront pour la totalité ou la majeure partie de leurs échanges de certifications phytosanitaires. On saura alors mieux quels sont les pays qui en bénéficient le plus. Si les pays les plus développés devenaient les principaux utilisateurs de la solution ePhyto, le modèle pourrait être modifié de manière à mettre en œuvre cette option sans qu'une charge disproportionnée ne pèse sur les pays moins développés. La CMP pourra alors aussi prendre une décision qui ne pénalise pas les premiers utilisateurs.

[11] Lors de la phase initiale, le Groupe de réflexion n'est pas favorable à la modification de la répartition des fonds du modèle de financement, qui ferait passer les deux tiers de ceux-ci de la redevance de base aux droits d'utilisation.

4. Utiliser d'autres classifications que celle de la Banque mondiale pour caractériser le niveau de développement des pays

[12] Les participants à la 17^e session de la CMP (2023) ont exprimé leur préférence pour un modèle de financement composé à la fois d'une redevance de base, qui varie en fonction du niveau de développement, et de droits d'utilisation, qui évoluent en fonction du nombre d'échanges. Afin de classer les parties contractantes dans différentes catégories en fonction de leur statut de développement économique, le Groupe de réflexion a alors élaboré un modèle basé sur le classement des pays par niveau de revenu établi par la Banque mondiale.

[13] Les participants à la 18^e session de la CMP (2024) ont demandé que différents modèles de classification du niveau de développement soient examinés. Plusieurs organisations internationales établissent de fait des catégories qui permettent d'évaluer et de comparer le niveau de développement économique des différentes nations et quatre (4) alternatives au modèle de la Banque mondiale ont été prises en compte. On trouvera l'analyse complète de ces différentes classifications à l'appendice 1, mais un résumé en est fait ici.

[14] L'examen des quatre (4) modèles de classification résumés ci-après fait apparaître que des critères différents sont utilisés pour déterminer le statut de développement. Ainsi ne reposent-ils pas sur des définitions objectives universellement reconnues et, de ce fait, le statut de chaque nation est susceptible de changer en fonction du modèle retenu. Cela étant, chaque modèle correspond aux objectifs pour lesquels il a été spécifiquement mis au point.

[15] **Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED)** – Le modèle de la CNUCED repose sur le concept du «statut de développement initial» des différents pays, qui sont classés dans la catégorie des économies développées ou dans celle des économies en développement. Cette dernière est à son tour subdivisée de manière à répartir les pays en développement selon le revenu, élevé, moyen ou faible, sur la base du produit intérieur brut (PIB) par habitant. Cet indice classe ainsi les pays en fonction de leur niveau de développement en mettant l'accent sur les besoins commerciaux et économiques. Actualisé chaque année, il est moins largement reconnu que celui de la Banque mondiale.

[16] **Indice de développement humain (IDH) du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)** – L'IDH du PNUD est un indice composite qui mêle trois dimensions: la santé (espérance de vie), l'éducation (nombre moyen d'années de scolarité) et les revenus (revenu national brut [RNB] par habitant). Il a été mis au point pour étayer l'approche selon laquelle les personnes et leurs capacités devraient être fondamentales dans l'évaluation du niveau de développement d'un pays. L'ambition est de le rendre plus complet mais des difficultés se présentent quant à la disponibilité des données nécessaires. Des disparités importantes au sein d'un pays peuvent par ailleurs être invisibles en raison de sa nature composite.

[17] **Fonds monétaire international (FMI)** – Le modèle du FMI classe les pays en économies avancées (41), marchés émergents et économies à revenu intermédiaire (95) et pays en développement à faible revenu (59), en mettant l'accent sur la stabilité macroéconomique et le potentiel de croissance, afin d'éclairer la politique économique et les stratégies d'investissement. La liste est mise à jour tous les deux (2) ans.

[18] **Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)** – Le modèle de l'OCDE reprend la liste de la Banque mondiale de tous les pays à revenu faible et intermédiaire sur la base du RNB par habitant, exception faite des anciens membres du Groupe des Huit (G8), des membres de l'Union européenne et des pays pour lesquelles une date d'entrée dans l'Union européenne est fixée. La liste de l'OCDE comprend aussi tous les PMA tels que définis par les Nations Unies. Elle est comparable à l'indice de la Banque mondiale mais certains pays ne répondant pas à des critères spécifiques peuvent en être exclus.

- [19] Les deux (2) classifications de la Banque mondiale et de la CNUCED sont celles qui ont été considérées les plus pertinentes et les plus utiles. Le Groupe de réflexion a estimé que la prise en compte de l'éducation et de la santé dans l'IDH était moins justifiée car la solution ePhyto de la CIPV favorise le commerce. Le modèle du FMI n'est mis à jour que tous les deux ans et l'indice de l'OCDE ne comprend pas toutes les parties contractantes de la CIPV. Des différences apparaissent dans la répartition des pays dans les catégories relatives au niveau de revenu en utilisant ces modèles mais elles concernent principalement les deux catégories intermédiaires, à l'avantage ou au détriment de quelques pays selon le modèle retenu, et sans indication claire en faveur d'un modèle (voir les tableaux 3 et 4 à l'appendice 1).
- [20] Après avoir examiné les qualités de chaque modèle, le Groupe de réflexion estime que, tout bien considéré et dans l'ensemble, les avantages du passage de la classification de la Banque mondiale à celle de la CNUCED ne sont pas assez importants. Il considère que l'indice de la Banque mondiale (modifié par ses soins de manière à y intégrer tous les pays à faible revenu tels que définis par les Nations Unies) reste un bon choix. Cet indice est déjà utilisé au sein de la CIPV et de la FAO et, de ce fait, de nombreuses parties le connaissent. Il est bien tenu à jour et compte quatre (4) catégories distinctes qui permettent de différencier suffisamment les groupes ainsi établis et de garantir que les pays les plus développés contribuent davantage au financement de la solution ePhyto de la CIPV que les pays les moins développés. Lorsque davantage de pays utiliseront la solution ePhyto de la CIPV, il pourrait être utile de comparer à nouveau les modèles de la Banque mondiale et de la CNUCED pour voir si l'un des deux offre plus d'avantages que l'autre.

5. Prendre en compte uniquement les envois ou à la fois les envois et les réceptions

- [21] Dans le modèle établi par la CMP, un échange ePhyto est comptabilisé lorsqu'une partie contractante envoie ou reçoit un certificat phytosanitaire électronique (certificat ePhyto). Le Groupe de réflexion a été chargé d'examiner les incidences de la comptabilisation des seuls certificats envoyés.
- [22] Cette option a été analysée à partir des données relatives aux échanges réalisés par les pays en 2023, afin de recenser les pays qui reçoivent seulement des certificats ePhyto (et n'en envoient pas), d'évaluer la faisabilité de cette option et de préciser les incidences d'un changement du modèle de financement:
- quarante-huit (48) des 88 pays qui utilisent la solution ePhyto (soit 55 pour cent) réalisent plus de 75 pour cent des échanges sous forme de certificats d'importation;
 - près de 75 pour cent de ces pays (35 sur 48) reçoivent moins de 5 000 certificats ePhyto et, selon le modèle approuvé par la CMP, ne paient donc pas de droits d'utilisation;
 - vingt-et-un (21) des 88 pays (25 pour cent) reçoivent seulement des certificats ePhyto – et n'en envoient pas. Parmi ces pays, seuls deux (2) reçoivent plus de 5 000 certificats ePhyto. Les 19 autres ne paieraient aucun droit d'utilisation dans le cadre du modèle de financement approuvé par la CMP car ils reçoivent moins de 5 000 certificats ePhyto.
- [23] Bien que certains pays reçoivent seulement des certificats ePhyto, la plupart d'entre eux (19 sur 21) font partie de la catégorie des pays qui ont une utilisation faible de la solution ePhyto et ne paieraient pas de droits d'utilisation.
- [24] En outre, les coûts de la solution ePhyto de la CIPV ne peuvent pas être différenciés entre les coûts d'émission et les coûts de réception des certificats. L'élaboration de l'infrastructure a entraîné les mêmes coûts pour les pays qui reçoivent principalement des certificats phytosanitaires que pour les pays qui émettent un grand nombre de certificats pour l'exportation.
- [25] La solution ePhyto de la CIPV est un système qui facilite l'échange de certificats phytosanitaires et qui ne se concentre pas uniquement sur l'établissement de tels certificats pour l'exportation. Tous les pays qui participent à la solution ePhyto de la CIPV en tirent parti, pas uniquement ceux qui émettent des certificats pour l'exportation. Cette option a pour avantage que les coûts ne reposent pas exclusivement sur les pays qui délivrent de nombreux certificats d'exportation et que les pays qui sont de manière prédominante récepteurs de certificats (importation) peuvent utiliser gratuitement la solution ePhyto.

[26] Le Groupe de réflexion estime que cette option ne devrait pas être mise en œuvre à ce stade et recommande que les «échanges» (envois et réceptions) restent les éléments qui permettent de calculer l'utilisation de la solution ePhyto, sachant que tous les pays participants bénéficient des avantages de la solution ePhyto de la CIPV, pas uniquement ceux qui émettent des certificats pour l'exportation.

6. Opérer une distinction entre échanges commerciaux et échanges non commerciaux dans le cadre d'ePhyto

[27] Lors de la 18^e session de la CMP (2024), il a été noté que certains pays émettaient des certificats ePhyto pour des envois non commerciaux de marchandises, par exemple lorsque des passagers transportent des denrées alimentaires pour lesquelles des exigences d'importation s'appliquent. Le Groupe de réflexion a envisagé une alternative qui exclurait les certificats ePhyto émis à des fins non commerciales de la comptabilisation des échanges.

[28] Actuellement, la plateforme ePhyto ne permet pas de distinguer les certificats ePhyto émis à des fins commerciales de ceux émis à des fins non commerciales. Pour des raisons liées à la sécurité et à la confidentialité du système, elle ne permet pas non plus d'accéder au contenu de la certification électronique. Aussi faudrait-il modifier le système pour pouvoir établir la distinction demandée. Si un tel changement était apporté au système, les certificats ePhyto non commerciaux n'étant pas comptabilisés parmi les échanges, le risque serait que les échanges commerciaux soient classés à tort comme non commerciaux.

[29] Bien que l'on ne puisse pas quantifier ce type d'échanges actuellement, il est évident que cette question ne concerne qu'un très petit nombre de pays (dont la plupart appartiennent probablement à la catégorie des pays qui ont une utilisation faible de la solution ePhyto) qui ne paieraient donc pas de droits d'utilisation. La solution ePhyto de la CIPV est toujours utilisée pour produire un certificat phytosanitaire électronique et il est par conséquent raisonnable qu'une redevance de base s'applique, en fonction du statut de développement du pays.

[30] Le Groupe de réflexion comprend les préoccupations des pays concernés mais il estime qu'un tel changement ne devrait pas être apporté au système à ce stade. Il serait préférable que les parties contractantes qui émettent de grandes quantités de certificats ePhyto à des fins non commerciales participent à des discussions bilatérales avec les parties contractantes qui ont besoin de ce type de certificats afin d'envisager des alternatives qui ne nécessiteraient pas l'émission de certificats ePhyto.

Recommandations

[31] La Commission est invitée à:

- 1) *approuver* la suppression des droits d'utilisation en faveur, à la fois, des pays les moins développés, tels que définis par les Nations Unies, et des pays à revenu faible, selon la classification de la Banque mondiale, à partir de 2026;
- 2) *décider* de conserver la répartition actuelle du modèle de financement, à savoir que deux tiers des fonds proviennent des redevances de base et qu'un tiers provient des droits d'utilisation, conformément à la décision des participants à la 18^e session de la CMP;
- 3) *décider* de continuer à utiliser la classification de la Banque mondiale en matière de développement pour différencier les pays selon leur niveau de développement, conformément à la décision des participants à la 18^e session de la CMP;
- 4) *décider* de continuer à compter les envois et les réceptions de certificats ePhyto pour comptabiliser les échanges;
- 5) *décider* de continuer à prendre en compte les échanges ePhyto non commerciaux dans la comptabilisation des échanges;
- 6) *modifier* les règles de fonctionnement du modèle de financement de la solution ePhyto, le cas échéant, afin de traduire les présentes décisions dans les faits.

Appendice 1: Examen des indices de la Banque mondiale relatifs au niveau de développement des pays et application éventuelle dans le cadre du modèle de financement de la solution ePhyto

1. Historique

[1] Un mécanisme possible de financement pérenne de la solution ePhyto a été présenté lors de la 18^e session de la CMP (2024). Il comprenait trois éléments centraux: des contributions financières de donateurs ou de la FAO, des redevances de base calculées selon les évaluations du revenu national brut (RNB) par habitant réalisées par la Banque mondiale et des droits fondés sur l'utilisation. Quelques parties contractantes ont suggéré que d'autres indices de développement soient envisagés, par exemple l'indice de développement humain (IDH) du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) ou le produit intérieur brut (PIB). On trouvera dans le présent document le passage en revue et la description des principaux indices relatifs au statut de développement actuellement utilisés dans le monde, ainsi que l'examen de leurs principales caractéristiques eu égard au modèle de financement de la solution ePhyto.

2. Passage en revue des évaluations du niveau de développement

[2] Le niveau de développement des pays est un facteur important qui influence la politique internationale, l'aide économique et la coopération mondiale. Diverses organisations internationales ont établi des catégories qui permettent d'évaluer et de comparer le niveau de développement des différentes nations. Ces classifications ne reposent pas sur des définitions objectives universellement acceptées et varient donc quelque peu d'une organisation à l'autre.

[3] On trouvera dans le présent document la description de systèmes de classification importants, l'accent étant mis sur leurs caractéristiques et leur pertinence eu égard au modèle de financement de la solution ePhyto. Il s'agit notamment des systèmes de classification utilisés par la Banque mondiale, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), le Fonds monétaire international (FMI) et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Chaque classification est brièvement décrite et examinée en considérant son adéquation ou sa non-adéquation en vue d'une utilisation dans le cadre du modèle de financement de la solution ePhyto et par rapport au système de classification actuellement utilisé dans le cadre du modèle.

2.1 Banque mondiale

[4] La Banque mondiale classe avant tout les pays en fonction du RNB par habitant. Le système retenu répartit les pays en quatre (4) groupes: revenu faible, revenu intermédiaire de la tranche inférieure, revenu intermédiaire de la tranche supérieure et revenu élevé. Les classifications sont actualisées chaque année sur la base des données relatives au RNB par habitant.

2.2 Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

[5] La CNUCED classe les pays en fonction de leur niveau de développement, en mettant l'accent sur les besoins commerciaux et économiques. L'indice global correspondant repose sur le concept du «statut de développement initial» des différents pays, qui sont classés dans la catégorie des économies développées ou dans celle des économies en développement. La catégorie des *économies en développement* est à son tour subdivisée de manière à distinguer les pays selon le revenu, – élevé, moyen ou faible –, en considérant le produit intérieur brut (PIB) par habitant. Les différentes catégories de la classification de la CNUCED sont précisées dans le tableau 2 et peuvent être comparées avec celles de la classification de la Banque mondiale susmentionnées (revenu faible, revenu intermédiaire de la tranche inférieure, revenu intermédiaire de la tranche supérieure et revenu élevé).

2.3 Indice de développement humain du Programme des Nations Unies pour le développement

- [6] L'IDH du PNUD est un indice composite qui mêle trois (3) dimensions: la santé (espérance de vie), l'éducation (nombre moyen d'années de scolarisation) et le revenu (RNB par habitant). Il a été mis au point pour placer les personnes et leurs capacités au premier plan dans l'évaluation du niveau de développement d'un pays.

2.4 Fonds monétaire international

- [7] Le FMI classe les pays en économies avancées (41), marchés émergents et économies à revenu intermédiaire (95) et pays en développement à faible revenu (59), en mettant l'accent sur la stabilité macroéconomique et sur le potentiel de croissance, afin d'éclairer la politique économique et les stratégies d'investissement. La liste est actualisée tous les deux (2) ans.

2.5 Organisation de coopération et de développement économiques

- [8] La liste du Comité d'aide au développement de l'OCDE présente les pays et territoires éligibles à l'aide publique au développement afin de cibler ce type d'assistance de manière efficace et d'orienter les ressources vers ceux qui en ont besoin. Il s'agit de tous les pays et territoires à revenu faible ou intermédiaire sur la base du RNB par habitant et selon la classification de la [Banque mondiale](#) (en anglais), à l'exclusion des anciens membres du Groupe des Huit (G8), des membres de l'Union européenne et des pays dont la date d'entrée dans l'Union européenne est fixée. La liste comprend aussi tous les pays moins avancés (PMA), tels que définis par les [Nations Unies](#) (en anglais).
- [9] On trouvera dans le **tableau 1** une comparaison des différentes classifications.

3. Conclusions

- [10] La classification de la Banque mondiale a été retenue car toutes les parties la connaissent. Elle est en effet déjà utilisée au sein de la FAO, à différentes fins. Elle est par ailleurs bien tenue à jour et compte quatre (4) catégories distinctes de pays (revenu faible, revenu intermédiaire de la tranche inférieure, revenu intermédiaire de la tranche supérieure et revenu élevé) qui permet une répartition satisfaisante des pays eu égard aux besoins d'un modèle de financement pérenne de la solution ePhyto. Le Groupe de réflexion a apporté une modification à cette classification en intégrant tous les PMA dans la catégorie des pays à revenu faible.
- [11] Dans la perspective d'un modèle de financement pérenne de la solution ePhyto, le système de classification de la CNUCED est lui aussi intéressant, en raison de sa pertinence s'agissant des questions relatives aux échanges commerciaux. Ainsi pourrait-on le considérer comme une alternative à celui de la Banque mondiale. La classification de la CNUCED compte elle aussi quatre (4) catégories distinctes (économies développées, en développement à revenu élevé, en développement à revenu intermédiaire et en développement à revenu faible) sur la base du PIB par habitant. De nombreux membres de la CIPV la connaissent toutefois moins bien.
- [12] On trouvera dans le **tableau 2** une comparaison plus détaillée des classifications de la Banque mondiale et de la CNUCED en fonction de la définition des différentes catégories de revenu.
- [13] Les **tableaux 3 et 4** permettent de comparer le statut actuel des différents pays dans les systèmes de classification de la Banque mondiale et de la CNUCED¹. On pourrait les utiliser pour établir des catégories à partir de la classification de la CNUCED si cela s'avère souhaitable.

¹ Lien à la page web de la CNUCED consacrée aux classifications:
<https://unctadstat.unctad.org/fr-FR/Classifications.html>.

Tableau 1: Comparaison de différents systèmes de classification des pays

Indice/indicateur	Avantages	Inconvénients
Banque mondiale – Revenu national brut (RNB)	Facile à comprendre et réputation largement établie aux fins de la comparaison des résultats économiques des différents pays Riche ensemble de données régulièrement actualisées, à l'appui de la transparence et de la prise de décisions	Changement possible du statut d'un pays d'une année sur l'autre (en fonction de l'évolution du RNB par habitant) Classification annuelle susceptible de ne pas tenir compte immédiatement de grands changements économiques ou autres
Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED)	Accent mis sur les besoins d'ordre commercial et économique, à l'image de l'importance de l'intégration économique et du renforcement des capacités Mise à jour annuelle	Priorité accordée aux échanges commerciaux Réputation moindre par rapport à l'indice de la Banque mondiale.
Indice de développement humain (IDH) du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)	Indice global intégrant les dimensions multiples du développement humain	Disponibilité des données en temps opportun Éventuel effacement de grandes disparités au sein d'un pays en raison de la nature composite de l'indice (par exemple entre les communautés urbaines et les communautés rurales)
Fonds monétaire international (FMI)	Accent mis sur les caractéristiques d'un pays du point de vue de la stabilité et des conditions économiques Mise à jour régulière	Portée limitée – accent mis sur les indicateurs économiques et champ d'application plus restreint eu égard aux économies et aux contextes socioéconomiques divergents
Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)	Accent mis sur les besoins en matière d'aide au développement afin de cibler l'aide et d'orienter efficacement les ressources	Exclusion possible de pays ne correspondant pas à certains critères économiques Similaire, dans l'ensemble, à l'indice de la Banque mondiale

Tableau 2: Comparaison des classifications de la Banque mondiale et de la CNUCED en fonction de la définition des différentes catégories de revenu

CNUCED	Seuils et tranches (PNB par habitant, de 2019 à 2021)²	Banque mondiale	Seuils et tranches (RNB par habitant calculé au moyen de la méthode Atlas de la Banque mondiale [base de données 2025])³
Économies développées Autres pays ne faisant pas partie des économies en développement (voir ci-dessous)	Autres pays ne faisant pas partie des économies en développement (voir ci-dessous)	Pays à revenu élevé	Plus de 14 005 USD
Économies en développement à revenu élevé Économies en développement	Économies en développement dont le PIB moyen par habitant était supérieur à 5 907 USD pendant la période 2019-2021.	Pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure	Entre 4 516 USD et 14 005 USD
Économies en développement à revenu intermédiaire Économies en développement	Économies en développement dont le PIB moyen par habitant était compris entre 1 313 et 5 907 USD pendant la période 2019-2021.	Pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure	Entre 1 146 USD et 4 515 USD
Économies en développement à revenu faible Économies en développement	Économies en développement dont le PIB moyen par habitant était inférieur à 1 313 USD pendant la période 2019-2021.	Pays à revenu faible	1 145 USD ou moins

² https://unctadstat.unctad.org/EN/Classifications/US_EconomicGroupings_Criteria.pdf (en anglais).

³ <https://datahelpdesk.worldbank.org/knowledgebase/articles/906519-world-bank-country-and-lending-groups#:~:text=For%20the%20current%202025%20fiscal,those%20with%20a%20GNI%20per> (en anglais).

Tableau 3: Statut de développement des pays utilisant la solution ePhyto selon les classifications de la Banque mondiale et de la CNUCED

Partie contractante	Statut de développement selon la classification de la Banque mondiale	Statut de développement selon la classification de la CNUCED
Allemagne	Revenu élevé	Économie développée
Australie	Revenu élevé	Économie développée
Autriche	Revenu élevé	Économie développée
Belgique	Revenu élevé	Économie développée
Chypre	Revenu élevé	Économie développée
Croatie	Revenu élevé	Économie développée
Danemark	Revenu élevé	Économie développée
Espagne	Revenu élevé	Économie développée
Estonie	Revenu élevé	Économie développée
États-Unis d'Amérique	Revenu élevé	Économie développée
Finlande	Revenu élevé	Économie développée
France	Revenu élevé	Économie développée
Grèce	Revenu élevé	Économie développée
Hongrie	Revenu élevé	Économie développée
Irlande	Revenu élevé	Économie développée
Israël	Revenu élevé	Économie développée
Italie	Revenu élevé	Économie développée
Lettonie	Revenu élevé	Économie développée
Lituanie	Revenu élevé	Économie développée
Luxembourg	Revenu élevé	Économie développée
Malte	Revenu élevé	Économie développée
Nouvelle-Zélande	Revenu élevé	Économie développée
Pays-Bas (Royaume des)	Revenu élevé	Économie développée
Pologne	Revenu élevé	Économie développée
Portugal	Revenu élevé	Économie développée
République de Corée	Revenu élevé	Économie développée
Roumanie	Revenu élevé	Économie développée
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Revenu élevé	Économie développée
Slovaquie	Revenu élevé	Économie développée
Slovénie	Revenu élevé	Économie développée
Suède	Revenu élevé	Économie développée
Suisse	Revenu élevé	Économie développée
Tchéquie	Revenu élevé	Économie développée
Bahamas	Revenu élevé	Économie en développement à revenu élevé

Chili	Revenu élevé	Économie en développement à revenu élevé
Chine – RAS de Hong-Kong	Revenu élevé	Économie en développement à revenu élevé
Guyana	Revenu élevé	Économies en développement à revenu élevé
Panama	Revenu élevé	Économies en développement à revenu élevé
Trinité-et-Tobago	Revenu élevé	Économie en développement à revenu élevé
Bulgarie	Revenu intermédiaire (tranche supérieure)	Économie développée
Argentine	Revenu intermédiaire (tranche supérieure)	Économie en développement à revenu élevé
Brésil	Revenu intermédiaire (tranche supérieure)	Économie en développement à revenu élevé
Colombie	Revenu intermédiaire (tranche supérieure)	Économie en développement à revenu élevé
Costa Rica	Revenu intermédiaire (tranche supérieure)	Économie en développement à revenu élevé
Dominique	Revenu intermédiaire (tranche supérieure)	Économie en développement à revenu élevé
Équateur	Revenu intermédiaire (tranche supérieure)	Économie en développement à revenu élevé
Malaisie	Revenu intermédiaire (tranche supérieure)	Économie en développement à revenu élevé
Mexique	Revenu intermédiaire (tranche supérieure)	Économie en développement à revenu élevé
Pérou	Revenu intermédiaire (tranche supérieure)	Économie en développement à revenu élevé
République dominicaine	Revenu intermédiaire (tranche supérieure)	Économie en développement à revenu élevé
Sainte-Lucie	Revenu intermédiaire (tranche supérieure)	Économie en développement à revenu élevé
Thaïlande	Revenu intermédiaire (tranche supérieure)	Économie en développement à revenu élevé
Afrique du Sud	Revenu intermédiaire (tranche supérieure)	Économie en développement à revenu intermédiaire
Fidji	Revenu intermédiaire (tranche supérieure)	Économie en développement à revenu intermédiaire
Guatemala	Revenu intermédiaire (tranche supérieure)	Économie en développement à revenu intermédiaire
Îles Marshall	Revenu intermédiaire (tranche supérieure)	Économie en développement à revenu intermédiaire
Indonésie	Revenu intermédiaire (tranche supérieure)	Économie en développement à revenu intermédiaire
Jamaïque	Revenu intermédiaire (tranche supérieure)	Économie en développement à revenu intermédiaire
Paraguay	Revenu intermédiaire (tranche supérieure)	Économie en développement à revenu intermédiaire

Tonga	Revenu intermédiaire (tranche supérieure)	Économie en développement à revenu intermédiaire
Îles Cook	Revenu intermédiaire (tranche inférieure)	Économie en développement à revenu élevé
Bolivie (État plurinational de)	Revenu intermédiaire (tranche inférieure)	Économie en développement à revenu intermédiaire
Cameroun	Revenu intermédiaire (tranche inférieure)	Économie en développement à revenu intermédiaire
Côte d'Ivoire	Revenu intermédiaire (tranche inférieure)	Économie en développement à revenu intermédiaire
Ghana	Revenu intermédiaire (tranche inférieure)	Économie en développement à revenu intermédiaire
Inde	Revenu intermédiaire (tranche inférieure)	Économie en développement à revenu intermédiaire
Jordanie	Revenu intermédiaire (tranche inférieure)	Économie en développement à revenu intermédiaire
Kenya	Revenu intermédiaire (tranche inférieure)	Économie en développement à revenu intermédiaire
Kiribati	Revenu intermédiaire (tranche inférieure)	Économie en développement à revenu intermédiaire
Maroc	Revenu intermédiaire (tranche inférieure)	Économie en développement à revenu intermédiaire
Nigéria	Revenu intermédiaire (tranche inférieure)	Économie en développement à revenu intermédiaire
Ouzbékistan	Revenu intermédiaire (tranche inférieure)	Économie en développement à revenu intermédiaire
Papouasie-Nouvelle-Guinée	Revenu intermédiaire (tranche inférieure)	Économie en développement à revenu intermédiaire
Philippines	Revenu intermédiaire (tranche inférieure)	Économie en développement à revenu intermédiaire
Samoa	Revenu intermédiaire (tranche inférieure)	Économie en développement à revenu intermédiaire
Sri Lanka	Revenu intermédiaire (tranche inférieure)	Économie en développement à revenu intermédiaire
Tunisie	Revenu intermédiaire (tranche inférieure)	Économie en développement à revenu intermédiaire
Pakistan	Revenu intermédiaire (tranche inférieure)	Économie en développement à revenu faible
Nioué	Revenu intermédiaire (tranche inférieure)	Non classé
Îles Salomon	Revenu faible ou PMA	Économie en développement à revenu intermédiaire
Sénégal	Revenu faible ou PMA	Économie en développement à revenu intermédiaire
Tuvalu	Revenu faible ou PMA	Économie en développement à revenu intermédiaire
Madagascar	Revenu faible ou PMA	Économie en développement à revenu faible
Népal	Revenu faible ou PMA	Économie en développement à revenu faible

Ouganda	Revenu faible ou PMA	Économie en développement à revenu faible
République-Unie de Tanzanie	Revenu faible ou PMA	Économie en développement à revenu faible
Togo	Revenu faible ou PMA	Économie en développement à revenu faible
Zambie	Revenu faible ou PMA	Économie en développement à revenu faible

Tableau 4: Statut de développement des pays n'utilisant pas la solution ePhyto selon les classifications de la Banque mondiale et de la CNUCED

Partie contractante	Statut de développement selon la classification de la Banque mondiale	Statut de développement selon la classification de la CNUCED
Canada	Revenu élevé	Économie développée
Islande	Revenu élevé	Économie développée
Japon	Revenu élevé	Économie développée
Norvège	Revenu élevé	Économie développée
Antigua-et-Barbuda	Revenu élevé	Économie en développement à revenu élevé
Arabie saoudite	Revenu élevé	Économie en développement à revenu élevé
Bahreïn	Revenu élevé	Économie en développement à revenu élevé
Barbade	Revenu élevé	Économie en développement à revenu élevé
Émirats arabes unis	Revenu élevé	Économie en développement à revenu élevé
Koweït	Revenu élevé	Économie en développement à revenu élevé
Oman	Revenu élevé	Économie en développement à revenu élevé
Qatar	Revenu élevé	Économie en développement à revenu élevé
Saint-Kitts-et-Nevis	Revenu élevé	Économie en développement à revenu élevé
Seychelles	Revenu élevé	Économie en développement à revenu élevé
Singapour	Revenu élevé	Économie en développement à revenu élevé
Uruguay	Revenu élevé	Économie en développement à revenu élevé
Albanie	Revenu intermédiaire (tranche supérieure)	Économie développée
Bélarus	Revenu intermédiaire (tranche supérieure)	Économie développée
Bosnie-Herzégovine	Revenu intermédiaire (tranche supérieure)	Économie développée
Fédération de Russie	Revenu intermédiaire (tranche supérieure)	Économie développée

Monténégro	Revenu intermédiaire (tranche supérieure)	Économie développée
République de Moldova	Revenu intermédiaire (tranche supérieure)	Économie développée
Serbie	Revenu intermédiaire (tranche supérieure)	Économie développée
Botswana	Revenu intermédiaire (tranche supérieure)	Économie en développement à revenu élevé
Chine	Revenu intermédiaire (tranche supérieure)	Économie en développement à revenu élevé
Cuba	Revenu intermédiaire (tranche supérieure)	Économie en développement à revenu élevé
Gabon	Revenu intermédiaire (tranche supérieure)	Économie en développement à revenu élevé
Grenade	Revenu intermédiaire (tranche supérieure)	Économie en développement à revenu élevé
Guinée équatoriale	Revenu intermédiaire (tranche supérieure)	Économie en développement à revenu élevé
Kazakhstan	Revenu intermédiaire (tranche supérieure)	Économie en développement à revenu élevé
Libye	Revenu intermédiaire (tranche supérieure)	Économie en développement à revenu élevé
Maldives	Revenu intermédiaire (tranche supérieure)	Économie en développement à revenu élevé
Maurice	Revenu intermédiaire (tranche supérieure)	Économie en développement à revenu élevé
Palaos	Revenu intermédiaire (tranche supérieure)	Économie en développement à revenu élevé
Saint-Vincent-et-les Grenadines	Revenu intermédiaire (tranche supérieure)	Économie en développement à revenu élevé
Suriname	Revenu intermédiaire (tranche supérieure)	Économie en développement à revenu élevé
Türkiye	Revenu intermédiaire (tranche supérieure)	Économie en développement à revenu élevé
Arménie	Revenu intermédiaire (tranche supérieure)	Économie en développement à revenu intermédiaire
Azerbaïdjan	Revenu intermédiaire (tranche supérieure)	Économie en développement à revenu intermédiaire
Belize	Revenu intermédiaire (tranche supérieure)	Économie en développement à revenu intermédiaire
El Salvador	Revenu intermédiaire (tranche supérieure)	Économie en développement à revenu intermédiaire
Géorgie	Revenu intermédiaire (tranche supérieure)	Économie en développement à revenu intermédiaire
Iraq	Revenu intermédiaire (tranche supérieure)	Économie en développement à revenu intermédiaire
Namibie	Revenu intermédiaire (tranche supérieure)	Économie en développement à revenu intermédiaire
Macédoine du Nord	Revenu intermédiaire (tranche supérieure)	Non classé

Ukraine	Revenu intermédiaire (tranche inférieure)	Économie développée
Iran (République islamique d')	Revenu intermédiaire (tranche inférieure)	Économie en développement à revenu élevé
Liban	Revenu intermédiaire (tranche inférieure)	Économie en développement à revenu élevé
Algérie	Revenu intermédiaire (tranche inférieure)	Économie en développement à revenu intermédiaire
Bhoutan	Revenu intermédiaire (tranche inférieure)	Économie en développement à revenu intermédiaire
Bolivie (État plurinational de)	Revenu intermédiaire (tranche inférieure)	Économie en développement à revenu intermédiaire
Cabo Verde	Revenu intermédiaire (tranche inférieure)	Économie en développement à revenu intermédiaire
Congo	Revenu intermédiaire (tranche inférieure)	Économie en développement à revenu intermédiaire
Égypte	Revenu intermédiaire (tranche inférieure)	Économie en développement à revenu intermédiaire
Eswatini	Revenu intermédiaire (tranche inférieure)	Économie en développement à revenu intermédiaire
Honduras	Revenu intermédiaire (tranche inférieure)	Économie en développement à revenu intermédiaire
Micronésie (États fédérés de)	Revenu intermédiaire (tranche inférieure)	Économie en développement à revenu intermédiaire
Mongolie	Revenu intermédiaire (tranche inférieure)	Économie en développement à revenu intermédiaire
Nicaragua	Revenu intermédiaire (tranche inférieure)	Économie en développement à revenu intermédiaire
République démocratique populaire lao	Revenu intermédiaire (tranche inférieure)	Économie en développement à revenu intermédiaire
Vanuatu	Revenu intermédiaire (tranche inférieure)	Économie en développement à revenu intermédiaire
Viet Nam	Revenu intermédiaire (tranche inférieure)	Économie en développement à revenu intermédiaire
Zimbabwe	Revenu intermédiaire (tranche inférieure)	Économie en développement à revenu intermédiaire
Kirghizistan	Revenu intermédiaire (tranche inférieure)	Économie en développement à revenu faible
Tadjikistan	Revenu intermédiaire (tranche inférieure)	Économie en développement à revenu faible
Bangladesh	Revenu faible ou PMA	Économie en développement à revenu intermédiaire
Cambodge	Revenu faible ou PMA	Économie en développement à revenu intermédiaire
Comores	Revenu faible ou PMA	Économie en développement à revenu intermédiaire
Djibouti	Revenu faible ou PMA	Économie en développement à revenu intermédiaire
Haïti	Revenu faible ou PMA	Économie en développement à revenu intermédiaire

Mauritanie	Revenu faible ou PMA	Économie en développement à revenu intermédiaire
Sao Tomé-et-Principe	Revenu faible ou PMA	Économie en développement à revenu intermédiaire
Soudan du Sud	Revenu faible ou PMA	Économie en développement à revenu intermédiaire
Afghanistan	Revenu faible ou PMA	Économie en développement à revenu faible
Bénin	Revenu faible ou PMA	Économie en développement à revenu faible
Burkina Faso	Revenu faible ou PMA	Économie en développement à revenu faible
Burundi	Revenu faible ou PMA	Économie en développement à revenu faible
Érythrée	Revenu faible ou PMA	Économie en développement à revenu faible
Éthiopie	Revenu faible ou PMA	Économie en développement à revenu faible
Gambie	Revenu faible ou PMA	Économie en développement à revenu faible
Guinée	Revenu faible ou PMA	Économie en développement à revenu faible
Guinée-Bissau	Revenu faible ou PMA	Économie en développement à revenu faible
Lesotho	Revenu faible ou PMA	Économie en développement à revenu faible
Libéria	Revenu faible ou PMA	Économie en développement à revenu faible
Malawi	Revenu faible ou PMA	Économie en développement à revenu faible
Mali	Revenu faible ou PMA	Économie en développement à revenu faible
Mozambique	Revenu faible ou PMA	Économie en développement à revenu faible
Myanmar	Revenu faible ou PMA	Économie en développement à revenu faible
Niger	Revenu faible ou PMA	Économie en développement à revenu faible
République arabe syrienne	Revenu faible ou PMA	Économie en développement à revenu faible
République centrafricaine	Revenu faible ou PMA	Économie en développement à revenu faible
République démocratique du Congo	Revenu faible ou PMA	Économie en développement à revenu faible
République populaire démocratique de Corée	Revenu faible ou PMA	Économie en développement à revenu faible
Rwanda	Revenu faible ou PMA	Économie en développement à revenu faible
Sierra Leone	Revenu faible ou PMA	Économie en développement à revenu faible

Somalie	Revenu faible ou PMA	Économie en développement à revenu faible
Soudan	Revenu faible ou PMA	Économie en développement à revenu faible
Tchad	Revenu faible ou PMA	Économie en développement à revenu faible
Yémen	Revenu faible ou PMA	Économie en développement à revenu faible
Venezuela (République bolivarienne du)	Non classé	Économie en développement à revenu intermédiaire